

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2022_005

Séance du lundi 31 janvier 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 11/01/2022

Présents : 12

L'an deux mille vingt-deux et le trente-et-un janvier l'assemblée

Votants: 12

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan

Pour : 12

MAURIN,

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Fabienne
PUCHERAL MOLINES

Présents : Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Clara ARBOUSSET, Lucie BONICEL, Cyril DJALMIT, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL

Absents:

Objet: BP-DM-05 - DE_2022_005

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
			0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2315 - 411	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	568.00	
1641	Emprunts en euros	10220.87	
10222	FCTVA		10788.87
		TOTAL :	10788.87
		TOTAL :	10788.87

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin

